

Le 27 février 2023, 3 nouveauxla territoires ont été habilités pour rejoindre l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) lancée en 2016.



# TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Faisant suite à l'extension de cette [expérimentation décidée en 2020](#) [1], la commune de Bailleul ainsi que celle de Lille avec le quartier de Fives font désormais partie de l'expérimentation TZCLD et rejoignent deux autres territoires en Hauts de France ([Quartier des Oliveaux à Loos](#) [2] & **Triangle Menin à [Tourcoing](#)** [3])

Ce dispositif inspiré par l'association humanitaire [ATD Quart-monde](#) [4] en 2017 a pour principe de proposer un emploi durable à toute personne qui en est privée depuis un certain temps ..

3 postulats de base régissent cette expérimentation basée non pas sur les emplois disponibles mais sur les personnes en recherche d'emplois.

- **Personne n'est inemployable**
- **Ce n'est pas le travail qui manque**
- **La privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi supplémentaire.**

[Présentation de la démarche en Métropole Européenne de Lille](#) [5]

**Cartographie des territoires habilités**